

NOTE SUR UN CORALLIAIRE NOUVEAU, HOPLANGIA PALLARYI,
DE LA MÉDITERRANÉE,

PAR M. L. JOUBIN.

Döderlein a décrit en 1913 dans sa faune des Coraux de Naples (3) un petit Coralliaire à calice oblique auquel il a donné le nom de *Microcyathus neapolitanus*, le genre et l'espèce étant nouveaux.

L'animal est très petit, car les plus grands individus atteignent au maximum 3^{mm},5 de diamètre; il est caractérisé par l'absence de columelle et de palis; l'axe du calice est courbe; les individus sont isolés ou bourgeonnent de très petites colonies linéaires; il vit à faible profondeur.

Ayant eu l'occasion d'étudier les coraux rapportés de ses voyages en Algérie et Tunisie par H. de Lacaze-Duthiers en 1857, j'y ai retrouvé des échantillons qui se rattachent sans aucun doute au *Microcyathus neapolitanus* de Döderlein.

Mais Lacaze-Duthiers n'avait pas vu ces échantillons ou avait négligé de les décrire. Ils m'ont fourni le matériel nécessaire à la rédaction d'une fiche de la Faune de la Méditerranée dans laquelle des photographies des échantillons de Lacaze-Duthiers ont été reproduits; j'y ai ajouté des dessins de l'arrangement des septes et je leur ai conservé le nom proposé par Döderlein (2).

J'ai eu, depuis, l'occasion de reprendre l'étude de ce Coralliaire et j'ai constaté que le genre *Microcyathus* créé pour lui par Döderlein doit tomber en synonymie avec le genre *Hoplangia* créé par Gosse en 1860, pour un petit Coralliaire des côtes de Grande-Bretagne, qu'il nomme *Hoplangia Durotrix* (1), ou the Weymouth carpetcoral. Sous le titre de l'espèce figure la mention suivante : Specific character : plates in four imperfect cycles. *Phyllangia americana*. L'auteur renvoie à sa planche coloriée X. Une note au bas de la page porte : Marked *Phyllangia americana* in some copies. Dans la suite de sa description Gosse explique que cette assimilation avec *Phyllangia americana* est une erreur, et qu'il est nécessaire de créer un genre et une espèce nouveaux auxquels il donne le nom de *Hoplangia Durotrix*.

L'examen des échantillons de Lacaze-Duthiers et des descrip-

tions et photographies de Döderlein me font penser que le *Microcyathus* de Döderlein n'est autre que le *Hoplangia* de Gosse. Celui-ci étant de 1860 a la priorité. Reste à savoir si les échantillons de Weymouth et ceux de Naples constituent deux espèces distinctes. Je n'ai malheureusement pas pu avoir l'échantillon type de Gosse. Il n'existe pas au British Museum, où l'on n'a pas pu me dire ce que sont devenues les collections de Gosse. Mais en comparant les descrip-

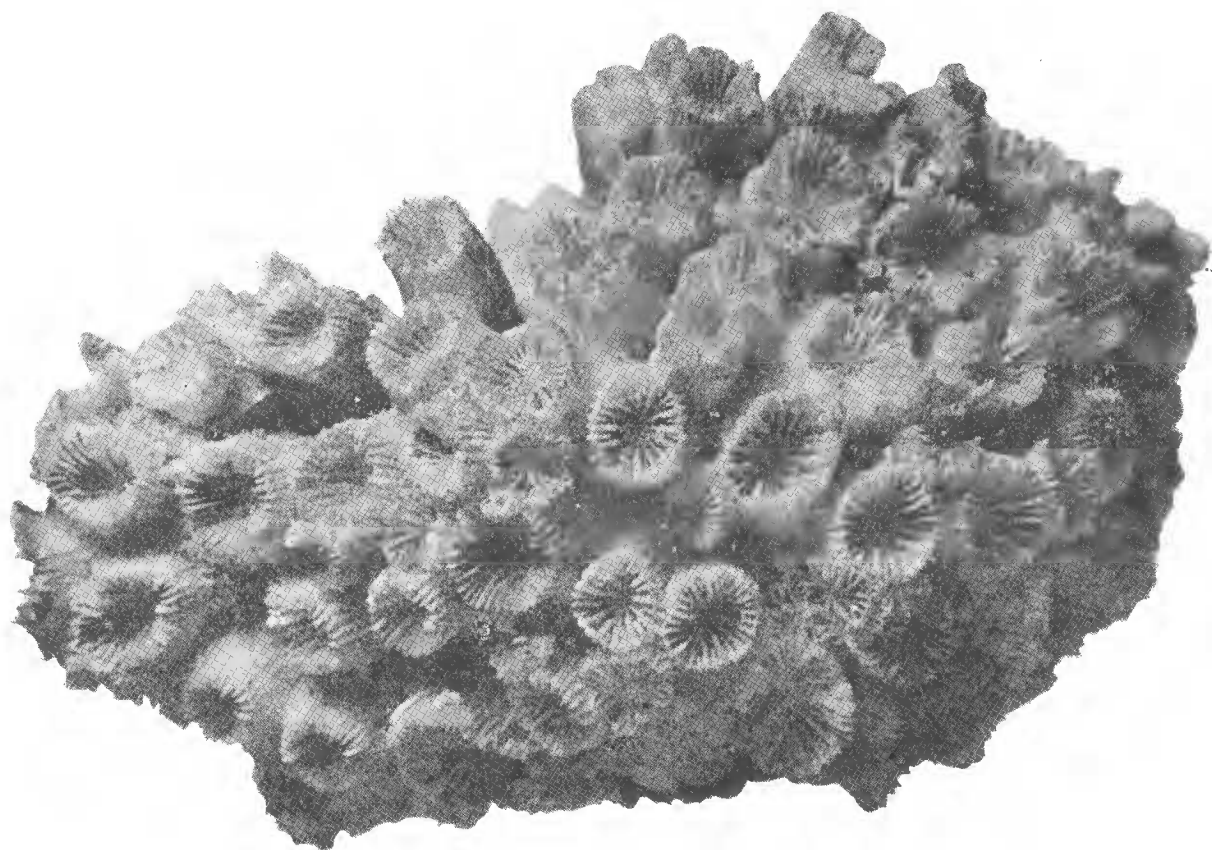


Fig. 1. — *Hoplangia Pallaryi*, grossi 2 fois.

tions et figures des deux auteurs, je conclus à l'identité des deux espèces. Tout ce que l'on peut admettre c'est l'existence d'une variété Méditerranéenne et d'une variété Britannique.

En ce qui concerne la fiche que j'ai publiée dans le cahier 2 de la Faune de la Méditerranée (4), il faudrait remplacer son titre de *Microcyathus neapolitanus* Döderlein par *Hoplangia durotrix* Gosse Var. *Mediterranea* Döderlein.

Dans le traité de Zoologie concrète de Y. Delage et Hérouard, p. 622(2), ces auteurs estiment que le genre *Hoplangia* de Gosse est synonyme de *Astrangia* Edwards-Haime. Le seul fait que *Astrangia* a une columelle et que *Hoplangia* n'en a pas suffit à écarter cette assimilation.

Les choses en étaient là quand M. Pallary, correspondant du Muséum, a rapporté d'une mission en Asie-Mineure un échantillon d'un Coralliaire qu'il avait trouvé dans le port de Beyrouth, fixé sur une pierre, à 3 mètres de profondeur.

L'examen de cet unique échantillon (fig. 1) m'a montré que les caractères des calices correspondent à ceux que Gosse et Döder-

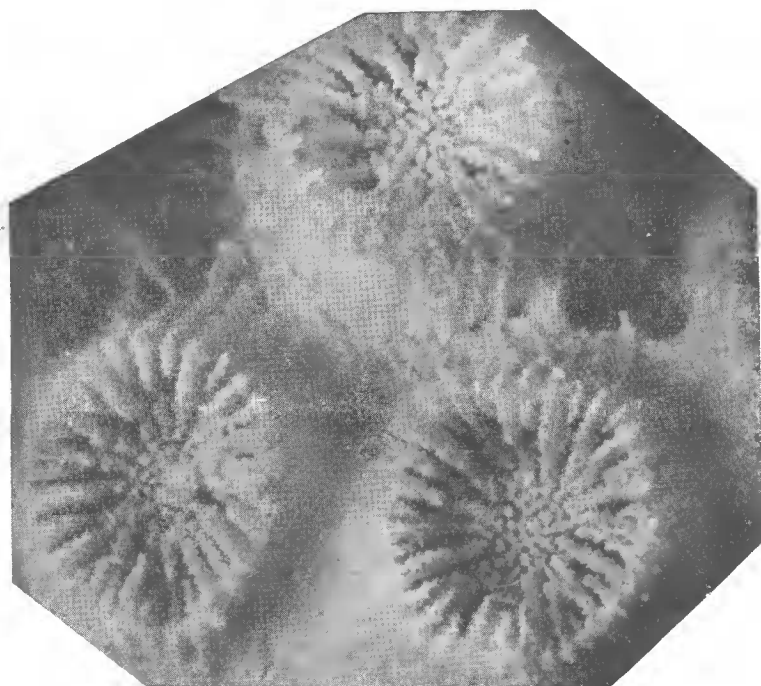


Fig. 2. — Calices grossis 4 fois.

lein ont décrits ; seules des différences se remarquent dans les caractères spécifiques, notamment dans le port général de la colonie, la taille des individus, leur nombre, des détails des septes et des côtes, la forme rectiligne et non courbe des calices, etc... Je suis donc amené à en faire une espèce nouvelle, non encore signalée dans la Méditerranée.

La description de cette espèce a fait l'objet d'une fiche de la Faune et Flore de la Méditerranée (5), parue dans le cahier 11, en juin 1929. Voici la reproduction de la diagnose :

Colonie (fig. 1) en forme de bouquet bas, un peu saillante au centre, dont les calices sont plantés sur un cœnenchyme encroûtant, fixée sur une pierre. L'unique colonie observée a 56 millimètres de long, 35 de large, 25 d'épaisseur.

Calices (fig. 2), les uns adhérents aux voisins, les autres isolés, saillant d'environ 11 millimètres au-dessus du cœnenchyme, à axe droit, non courbé en bas. Diamètre maximum des calices,

7 millimètres. Les marginaux jeunes sont beaucoup plus petits, très bas, et bourgeonnent sur le cœnenchyme. L'ouverture des calices est ronde, les plus grands sont légèrement ovales.

Au fond de la cavité du calice on voit un plan étendu formé d'un semis de papilles isolées, entre lesquelles, plus profondément; on aperçoit des lamelles chicoracées. Le tout ressemble à une columelle composée. Mais l'examen des septes montre qu'il s'agit des

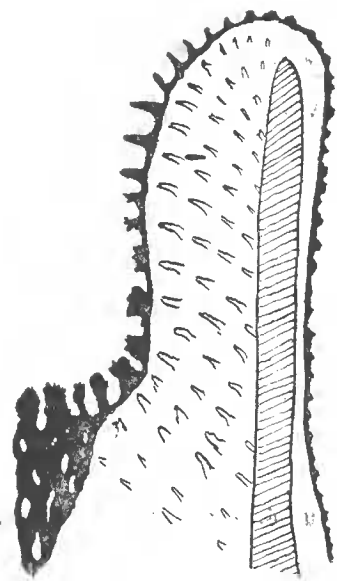


Fig. 3. — Un septé sur le profil.

pointes des dents très développées qui découpent le bord libre de la partie horizontale des 12 grands septes (fig. 3).

Les lamelles chicoracées sont soit des parties contournées du septé lui-même devenu irrégulier et fusionné à ses voisins, soit des excroissances poussées sur la partie centrale des septes.

Il n'existe pas de *palis*.

Les septes forment 4 cycles complets (fig. 4); çà et là on voit des septes très petits d'un cinquième cycle dans les grands individus. Les septes débordent par dessus le bord de la muraille et se continuent tous par des côtes bien développées, sensiblement de même taille, quel que soit le cycle des septes auxquelles elles appartiennent. Elles sont très granuleuses, surtout en haut, moins en bas, et se continuent sur le cœnenchyme.

Le bord des septes est dentelé entièrement; en haut les dents sont fines et irrégulières; plus bas elles grandissent; vers le milieu du septé elles se transforment en petits paquets d'aspérités; dans la partie centrale horizontale du septé elles sont grandes, râpeuses et simulent la columelle.

Les septes de 1^{er} et 2^e cycle se rencontrent au centre, où, en compagnie des excroissances chicoracées, ils forment un amas spongieux, descendant profondément au-dessous du fond du calice. Le bord des septes descend d'abord verticalement dans le

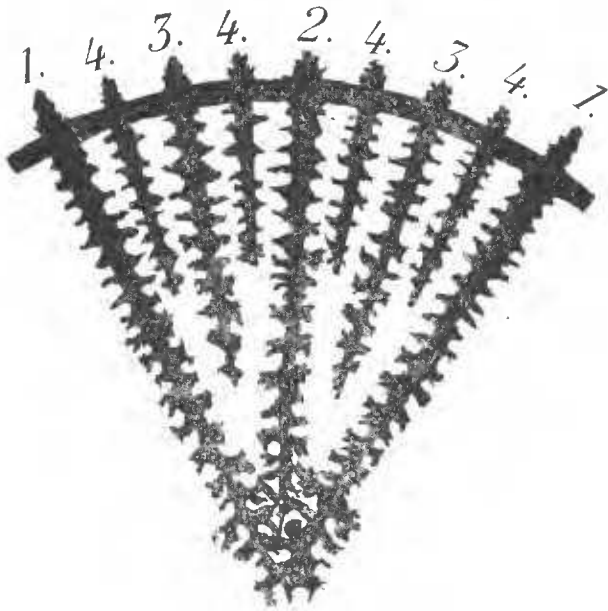


Fig. 4. — Schéma des septes.

calice, puis s'incurve légèrement vers l'extérieur, et enfin devient horizontal au fond du calice où leurs dents constituent la pseudocolumelle. Les septes du 3^e cycle n'atteignent pas le centre, ceux du 4^e arrivent à la moitié de ceux du 3^e.

La face externe des septes est couverte de fortes papilles qui, çà et là, se fusionnent avec les correspondantes des septes voisins.

La surface externe du calice est couverte d'une même épithèque brune.

L'échantillon unique qui a servi à cette description est déposé dans les collections du Muséum.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

1. 1860. GOSSE. — A history of the British Sea anemones and corals. *Actinologia britannica*. London, p. 337.
2. 1901. Y. DELAGE et E. HÉROUARD. — *Traité de Zoologie concrète, Cœlentérés*, p. 622.

3. 1913. DÖDERLEIN. — Die Steinkorallen aus dem Golf von Neapel. Mitth. des Zoolog. Station zu Neapel, Bd 21, Nr 5, p. 129.
4. 1927. JOUBIN. — Faune et Flore de la Méditerranée. Cahier 2. *Microcyathus neapolitanus*.
5. 1930. JOUBIN. — Faune et Flore de la Méditerranée. Cahier 11. *Hoplanguia Pallaryi*.